

**Compte-rendu de la  
commission sentiers du  
mercredi 11 mai 2017**



**Personnes présentes :**

Marc Bouvier, Hervé Vernin, Jean-Louis Antier, Alain Picot, François Dussolier, Nathalie Deperne, Philippe Castille, Alain Aubert, Christophe Reveret, Bruno Lejeau,

**Ordre du jour :**

**A ce stade, les repérages se font en empruntant en priorité les chemins communaux. Dans le cas où les sentiers traversent des parcelles privées, une autorisation préalable des propriétaires sera un prérequis indispensable.**

**1. Retour sur la première reconnaissance du sentier Chef-Lieu vers La Charniaz en passant par Glapigny :**

Cet itinéraire, plus long que la première boucle, permet de relier différents hameaux.

En partant du Chef-Lieu, le sentier passe par la Gonnalaz, Broissieux, Glapigny et la Charniaz en cheminant par-dessus la carrière. La durée en partant de la halte jusqu'au parking de la Charniaz est de 3h00 environ. Le dénivelé est faible et le tracé est accessible à tout le monde.

Aucun obstacle naturel ne semble poser de problème. Quelques traversés de parcs seront cependant à aménager.

Une bonne partie se trouve en sous-bois et emprunte des sentiers existants (cadastrés ou pas). Les parcelles de 9 propriétaires différents sont traversées.

Deux points doivent être travaillés : le passage au niveau de la Gonnalaz et la liaison depuis le pont d'Entrèves vers Broissieux.

Une seconde sortie est prévue le jeudi 18/05 à 16h00 au départ de la halte.

**2. Divers :**

- Il faut réaliser rapidement les panneaux d'informations à placer à l'entrée des parcs à vaches afin de prévenir les promeneurs des règles à respecter (vu avec Clémence actuellement en stage à la mairie),
- Le fléchage des sentiers hors liaison inter-hameaux peut être réalisé mais à titre personnel sans forcément impliquer la commission. Chacun peut donc repérer des itinéraires

intéressants et noter les indications qui pourront être réalisées lors de la création de panneaux par la commission,

- Le marquage du sentier existant qui passe au-dessus de la carrière devra être complété car certains passages ne sont pas évidents.

## Compte-rendu sur notre sortie du jeudi 18 mai 2017)

**Présents :** Marc, Michel, Philippe, François, Hervé

### 1. REPERAGE n° 1 : passage avant et après la Gonnallaz, en dir. de Broissieux :

- **1<sup>ère</sup> possibilité :** venir du chef-lieu en restant sur la route, et contourner les bâtiments par l'arrière

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- profil relativement plat</li> <li>- peu d'aménagements à faire (tracer clairement le sentier dans la forêt pour la première partie)</li> <li>- pas de passage de barrière</li> <li>- partie agréable dans la forêt qd il fait chaud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- courte traversée d'une prairie fauchée (et parfois humide au début (accès))</li> <li>- itinéraire un peu plus long et plus longtemps sur la route</li> </ul>

- **2<sup>ème</sup> possibilité :** venir du chef-lieu en passant par le sentier (vers grange famille Bouvier) pour passer le ruisseau sous la maison des familles Vadez-Tuttino (cette possibilité a été étudiée et affinée suite à une discussion avec Sébastien Vadez présent chez lui).

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre au randonneur de quitter plus tôt la route (c'est sécurisant et un peu plus court en distance et en temps)</li> <li>- découvrir après le passage du ruisseau la zone de production de fruits rouges des nouveaux exploitants, le sentier pouvant passer dans la zone (les propriétaires doivent encore se concerter mais sembleraient d'accord, voire même intéressés).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- beaucoup plus d'aménagements et de nettoyage à prévoir :</li> <li>- 1<sup>er</sup> chemin à nettoyer, passages de barrières à prévoir,</li> <li>- aménagement vers le ruisseau à faire (chemin et passage à remblayer, consolider...),</li> <li>- accès à la forêt : passage à prévoir (clôture).</li> </ul>

**CONCLUSION** : les deux solutions sont intéressantes, il faut creuser la 2<sup>ème</sup> qui demande plus d'aménagements. Pour la 1<sup>ère</sup> solution, la question de la propriété dans la première partie de forêt se pose aussi.

## **2. REPERAGE n° 2 : la liaison « Pont d'Entrêves – Broissieux » partie basse.**

Le but était de trouver une alternative à la route pour rejoindre le chemin passant sous le « Jardin de Flora ».

- **1<sup>ère</sup> possibilité :**

Nous avons d'abord cherché à passer en amont du pont, mais la traversée du ruisseau (Nant de Glapigny) est peu envisageable dès qu'il y a bcp d'eau. De plus, l'accès semble ensuite difficile (pente très abrupte). Cependant nous n'avons pas exploré le fond de ruisseau jusqu'au niveau de l'ancien pont sous Glapigny. Mais sans aménagement pour traverser le ruisseau...

- **2<sup>ème</sup> possibilité :**

Passer le pont et monter dans le pré pour suivre la lisière du bois qui domine le nant.

Nous avons exploré cette partie, mais il n'y a pas vraiment de chemin, l'accès au départ est abrupt (en face de chez Hubert Mansoz). Ensuite nous pouvons longer en prairie mais le relief est irrégulier, quelques barrières (2 ?) à traverser et la prairie pour rejoindre le chemin.

**CONCLUSION :** pas de réelle alternative à la route, qui reste à nos yeux la moins mauvaise des solutions.